

Nationalisme et protection sociale: une approche comparative

DANIEL BÉLAND

Department of Sociology

University of Calgary

Calgary, Alberta

ANDRÉ LECOURS

Department of Political Science

Concordia University

Montréal, Québec

The following article explores the links between sub-state nationalism and social policy. Instead of focusing only on the *québécois*-Canadian situation, the aim is to offer a comparative perspective that could enrich our understanding of the relationship between nationalism and social policy. In order to achieve that, this work sketches a theoretical framework that allows for a better understanding of the increasingly common meshing of national identity and social policy questions. Furthermore, this article explores the possible impact of nationalist movements on welfare state development. The objective is to show that sub-state nationalism and social policy are articulated together in at least three different ways. First, some regional governments enact social programs that can favour the construction of a territorial identity distinct from the one associated with the central state. Second, social policy issues frequently become poles of nationalist mobilization which may lead to a decentralization of social programs. Finally, nationalist movements are involved in the social policy agenda-setting process, at both the sub-state and the state levels. Empirically, the article illustrates the relationship between sub-state nationalism and social policy through a comparison between the Belgian (Flanders) and the Canadian (Québec) cases. Far from affecting only the specific regions in which nationalist movements exist, the meshing of sub-state nationalism and social policy can have an enduring impact on the broad elaboration of social policy in multinational states like Belgium and Canada.

L'article suivant explore les liens entre nationalisme sub-étatique et protection sociale. Au lieu de se confiner à la situation québécoise et canadienne, il s'agit d'offrir une perspective comparative susceptible d'enrichir notre compréhension des rapports entre nationalisme et politiques sociales. Pour ce faire, ce travail esquisse un cadre théorique permettant de mieux comprendre l'imbrication croissante des questions d'identité nationale et de protection sociale. De plus, le texte se penche sur l'impact possible des mouvements nationalistes sur le développement de l'État social. L'objectif est de montrer que le nationalisme sub-étatique et les questions de protection sociale s'articulent d'au moins trois manières différentes. Tout d'abord, les politiques sociales formulées par certains gouvernements régionaux peuvent participer à l'élaboration d'une identité distincte de celle associée à l'État central. Ensuite, les questions de protection sociale deviennent fréquemment des pôles de mobilisation nationaliste pouvant favoriser la décentralisation des programmes sociaux. Finalement, les mouvements nationalistes participent au processus d'inscription à l'agenda dans le domaine social, non seulement au niveau sub-étatique mais également au niveau étatique. Sur le plan empirique, l'article illustre la relation entre nationalisme sub-étatique et protection sociale en comparant les cas belge (Flandre) et

canadien (Québec). Loin de n'affecter que les régions dans lesquelles les mouvements nationalistes se manifestent, l'imbrication du nationalisme sub-étatique et de la protection sociale peut avoir un impact durable sur l'élaboration des politiques sociales à l'échelle d'États multinationaux comme la Belgique et le Canada.

L'émergence — ou plutôt la résurgence — du nationalisme sub-étatique et le développement de l'État social moderne représentent deux des tendances sociales et politiques les plus marquantes de la seconde moitié du vingtième siècle.¹ Pourtant, les relations entre ces deux processus ont rarement fait l'objet d'une attention systématique. Bien que les travaux consacrés à la "citoyenneté sociale" se penchent implicitement sur la question de l'identité nationale (par exemple: Jenson 1997), la relation politique qui se noue entre le nationalisme sub-étatique et le développement de l'État social se trouve rarement abordée de manière rigoureuse par les spécialistes de la protection sociale.² Quant aux spécialistes du nationalisme, ils mettent surtout l'accent sur les facteurs culturels, religieux, ethniques ou linguistiques, ou encore sur les calculs stratégiques des acteurs. Par exemple, un ouvrage récent publié à l'initiative de l'*Association for the Study of Ethnicity and Nationalism* pour identifier des champs de recherche clés dans le domaine des études sur le nationalisme ne mentionne même pas la question des politiques sociales (Guibernau et Hutchinson 2001). Malgré ce vide apparent dans la production universitaire traditionnelle, il est raisonnable de penser qu'il existe une interaction entre nationalisme sub-étatique et protection sociale. Après tout, les concepts de nationalisme et de protection sociale renvoient à deux notions fondamentales: la solidarité et l'identité.

Cet article jette une lumière sur l'interface entre nationalisme sub-étatique et protection sociale.³ Il le fait tout d'abord en amorçant une discussion théorique à ce sujet. Cette discussion montre comment le nationalisme sub-étatique et la protection sociale peuvent s'articuler d'au moins trois manières différentes. Tout d'abord, les politiques sociales

formulées par des gouvernements régionaux peuvent participer à la formation d'une identité distincte de celle associée à l'État central. Ensuite, les politiques sociales deviennent fréquemment des pôles de mobilisation nationaliste pouvant favoriser la décentralisation de l'État social. Finalement, les mouvements nationalistes participent au processus d'inscription à l'agenda dans le domaine social, tant au plan sub-étatique qu'étatique. Une comparaison entre la Belgique (Flandre) et le Canada (Québec) illustre ces trois modes d'interaction entre le nationalisme sub-étatique et la protection sociale. Cette comparaison souligne également les différences majeures entre ces deux cas tout en identifiant les facteurs économiques, politiques et idéologiques qui rendent compte de celles-ci.

LES MÉTAMORPHOSES DU NATIONALISME ET LA PROTECTION SOCIALE

Les mouvements nationalistes ont toujours eu tendance à surprendre les observateurs et les États multinationaux dans lesquels ils se sont exprimés. Au dix-neuvième siècle, la création de la Belgique et du Canada de même que les efforts visant à centraliser l'Espagne et le Royaume-Uni marquaient par exemple un déclin apparent du régionalisme et du nationalisme sub-étatique. Au milieu du vingtième siècle, les mouvements nationalistes sub-étatiques présents à l'intérieur de ces pays éprouvaient encore des difficultés à se mobiliser ou, dans certains cas, à atteindre une certaine modernité politique: les nationalismes basque et catalan faisaient face à l'impitoyable dictature franquiste (Conversi 1997); le Mouvement flamand se trouvait discrédité par la collaboration de certains de ses membres avec l'occupant nazi durant la Seconde

guerre mondiale (Deprez et Vos 1995); le nationalisme écossais paraissait faible face à un État britannique fort centralisé (McEwen 2002); finalement, le nationalisme canadien-français de l'Union nationale se caractérisait par un mélange de conservatisme religieux et de libéralisme économique dans un contexte marqué par la centralisation des politiques économiques et sociales canadiennes (Bourque, Duchastel et Beauchemin 1994; Vaillancourt 1988). Dans ce contexte, la prédiction de Karl Deutsch selon laquelle les systèmes politiques existants intégreraient graduellement les entités territoriales semblait en voie de se réaliser (Deutsch 1966). Depuis les années 1960, toutefois, le nationalisme sub-étatique a gagné en puissance pour réclamer davantage d'autonomie territoriale ou même, dans le cas du Québec, l'indépendance (Gagnon et Tully 2001). Loin de freiner cette résurgence du nationalisme sub-étatique, le processus de mondialisation et, plus concrètement, l'intégration économique nord-américaine (ALÉNA) et la construction politique européenne semblent stimuler la politique identitaire territoriale (Paquin 2001).

Au cours du vingtième siècle, les spécialistes du nationalisme ont également observé une transformation graduelle du nationalisme sub-étatique. Au départ, les mouvements nationalistes s'articulaient souvent autour de la préservation des valeurs traditionnelles. Durant les années 1960 et 1970, les nationalismes sub-étatiques se sont généralement tournés vers les questions linguistiques pour affirmer leur identité territoriale, et cela aux dépens d'une préoccupation pour la "race."⁴ C'est aussi dans le cadre de ce changement de cap du traditionalisme vers la modernité (Keating 1996) que les politiques sociales intègrent l'action nationaliste.

Jouissant d'une autonomie institutionnelle certaine dans le cadre du fédéralisme inter-étatique canadien (Théret 2002), le Québec a milité depuis cette époque pour la création de politiques sociales décentralisées au nom de l'existence d'un "modèle québécois" synonyme d'identité et de solidarité

nationales. Dans le cas de l'Écosse, l'avènement du thatchérisme à la fin des années 1970 a nettement orienté le nationalisme écossais vers les questions de protection sociale. Perçues comme une attaque envers l'Écosse, les coupures sociales de l'ère Thatcher ont nettement stimulé une quête d'autonomie politique qui a pavé la voie à la victoire du camp de la décentralisation lors du référendum de 1997 (McEwen 2002). En Belgique, l'histoire du nationalisme flamand depuis les années 1970 témoigne de l'importance grandissante des questions de protection sociale pour le nationalisme sub-étatique. Dans ce pays, en effet, le mouvement nationaliste flamand dénonce les transferts fiscaux de la Flandre vers la Wallonie, région francophone économiquement défavorisée depuis l'amorce du processus de désindustrialisation dans les années 1950. Idéologiquement plus à droite que les nationalismes québécois et écossais, le Mouvement flamand réclame la décentralisation de la Sécurité sociale et, plus généralement, la réduction des transferts fiscaux interrégionaux (Poirier et Vansteenkiste 2000). Autres régions prospères par rapport au reste du pays dans lequel elles sont situées, la Catalogne et le Pays Basque s'efforcent également d'augmenter leur autonomie institutionnelle, incluant leur latitude dans le domaine de la protection sociale (Moreno 2001). Malgré tout, pour des raisons politiques et idéologiques, les mouvements nationalistes catalan et basque semblent moins engagés dans le débat social que ceux des trois autres régions mentionnées précédemment.

De façon plus précise, trois facteurs principaux permettent d'expliquer le rôle grandissant de la protection sociale dans le discours et les mobilisations nationalistes. Premièrement, les luttes linguistiques intenses qui caractérisaient les années 1960, 1970 et 1980 ont largement perdu de leur vigueur, notamment à la suite de réformes lancées pour promouvoir l'usage du français au Québec et celui du néerlandais en Flandre, par exemple. Désirant adopter un modèle identitaire territorial plutôt qu'ethnique, les mouvements nationalistes ont tendance à mettre moins l'accent sur les questions

linguistiques pour se tourner davantage vers les problèmes sociaux et fiscaux. Deuxièmement, des régions qui disposaient historiquement de peu d'autonomie dans l'élaboration des politiques jouissent aujourd'hui de capacités institutionnelles supérieures leur permettant d'intervenir plus directement dans le domaine de la protection sociale. Si le Québec a toujours disposé d'une authentique marge de manœuvre constitutionnelle en matière de protection sociale, des régions comme la Catalogne, le Pays Basque, l'Écosse et la Flandre n'ont obtenu que récemment l'autonomie nécessaire pour promouvoir le développement de politiques sociales distinctes. Les réformes institutionnelles lancées en Écosse à la suite du référendum de 1997 illustrent cette transformation institutionnelle fondamentale (Curtice *et al.* 2002). Les élus écossais ont utilisé leur nouvelle autonomie institutionnelle pour voter certaines innovations en matière de protection sociale, par exemple un programme de soins à domicile pour les personnes âgées. Enfin, les politiques de réduction budgétaire inséparables du passage au néo-libéralisme sont à l'origine de nouveaux conflits politiques entre l'État central et les entités territoriales. Dans le cas de l'Écosse et du Québec, les coupures budgétaires des années 1980 et 1990 semblent avoir fait le jeu des mouvements nationalistes, qui soulignent à loisir le caractère unilatéral et l'impact négatif des mesures d'austérité votées par le gouvernement central.⁵

CADRE THÉORIQUE

Il est possible d'identifier trois principaux modes d'interaction entre le nationalisme sub-étatique et la protection sociale. Tout en reconnaissant que ces modes d'interaction ne sont pas toujours présents simultanément dans tous les États multinationaux, leur analyse méthodique permet de mieux comprendre l'imbrication croissante entre la protection sociale et le nationalisme sub-étatique.

Premièrement, le nationalisme et la protection sociale sont deux phénomènes directement associés

à l'identité et à la solidarité. En conséquence, les leaders nationalistes peuvent chercher à promouvoir le sentiment d'identité collective en soutenant la création de programmes sociaux visant à renforcer la "solidarité nationale." Considérée comme un marqueur identitaire qui s'ajoute à la langue et à certains autres traits culturels distinctifs, la protection sociale représente une source de cohésion sociale pouvant augmenter l'attachement de la population envers la nation et son élite politique. Parce que les programmes sociaux tels que l'assurance-maladie affectent les citoyens dans leur vie quotidienne, ils peuvent instituer des liens de solidarité tangibles entre des individus qui n'entreront peut-être jamais directement en contact.⁶ Selon David Miller, la protection sociale "est à la fois un véhicule à travers lequel les idéaux communs s'expriment, et un moyen par lequel une société reproduit consciemment sa propre identité" (1995, 111).⁷ Dans ce contexte, les programmes sociaux peuvent s'ajouter aux marqueurs culturels qui représentaient traditionnellement les points de référence de la communauté nationale. Présent de diverses manières en Flandre et au Québec, le rôle de la protection sociale dans la construction de l'identité nationale sub-étatique est particulièrement visible en Écosse, région qui ne peut compter sur une langue commune spécifique pour tracer ses frontières identitaires.⁸

Deuxièmement, la protection sociale peut devenir un élément essentiel du processus de mobilisation territoriale. Les mouvements nationalistes tendent à vouloir placer les politiques sociales sous le contrôle d'institutions sub-étatiques. Cette logique, il est vrai, s'applique généralement à d'autres secteurs de politique publique. Néanmoins, les programmes sociaux ont la particularité d'être largement redistributifs, c'est-à-dire d'incarner une certaine forme de solidarité entre les citoyens. Le nationalisme, quant à lui, pose directement la question des frontières d'une communauté nationale imaginée comme solidaire. En conséquence, c'est généralement au nom d'un principe territorial de solidarité que les mouvements nationalistes

s'efforcent de convaincre la population de les soutenir dans leurs croisades autonomistes, voire indépendantistes. De ce point de vue, la réalisation du projet politique nationaliste se trouve souvent présentée comme une étape nécessaire à l'émancipation socio-économique de la nation.

Troisièmement, les mouvements nationalistes peuvent infléchir le développement des politiques sociales, au plan sub-étatique comme étatique. Ainsi, les mobilisations nationalistes peuvent favoriser l'émergence de nouveaux programmes inséparables d'un processus d'inscription à l'agenda susceptible d'affecter le reste du pays. Il est possible de comprendre la logique inhérente au processus d'inscription à l'agenda en se référant à l'œuvre du politologue américain John Kingdon. Selon lui, le concept d'agenda désigne "la liste des problèmes qui, à un moment spécifique, captent sérieusement l'attention des responsables politiques et des individus qui, sans faire partie de l'appareil étatique, sont associés de près à ces mêmes responsables" (Kingdon 1995, 3).⁹ Dans ce contexte, l'idée d'inscription à l'agenda désigne le processus permettant de passer "des thèmes possibles [de discussion] aux thèmes qui attirent effectivement l'attention [du public et des acteurs politiques]" (Kingdon 1995, 3).¹⁰ Une fois à l'agenda, un problème particulier est généralement associé à une série de solutions alternatives imaginées par différents experts et politiciens. Contrairement à ce qu'une vision rationnelle du processus politique pourrait laisser croire, ces solutions émergent parfois indépendamment du problème lui-même. Divers "entrepreneurs politiques" s'efforcent ensuite d'articuler ce problème précis avec une solution de leur choix susceptible de recevoir l'appui de la population et de la classe politique (Kingdon 1995, 4).

Dans les débats sur la réforme des politiques sociales, les mouvements nationalistes et leurs représentants constituent des "entrepreneurs politiques" capables d'inscrire durablement à l'agenda politique des questions comme la centralisation et le "déséquilibre fiscal" entre l'État central

et les régions. Si ces questions sont constamment à l'ordre du jour dans des fédérations comme la Belgique ou le Canada, l'existence de mouvements nationalistes dans un pays donné favorise généralement l'émergence de campagnes en faveur d'une plus grande décentralisation du système de protection sociale. Comme le démontre le cas de l'Écosse avant 1997, cette tendance s'est également fait jour dans certains États unitaires. En plus de l'omniprésente question de la centralisation/décentralisation de l'État social, toutefois, les mouvements nationalistes peuvent également proposer, au nom d'une certaine solidarité nationale, des mesures de protection sociale originales qui affectent l'agenda politique tant sur le plan régional qu'étatique. Loin de seulement faire face à de problèmes régionaux, les questions soulevées — ou les mesures soutenues — par les mouvements nationalistes peuvent en effet avoir un impact à l'échelle de l'État dans son ensemble. Dans son analyse de la situation espagnole, par exemple, Luis Moreno souligne qu'une réforme à saveur nationaliste lancée aux Pays Basques a exercé un impact direct sur l'élaboration des politiques sociales à la grandeur de l'Espagne:

En 1988, le Gouvernement Basque annonça le lancement d'un *Plan de Lucha contra la Pobreza* (Plan de lutte contre la pauvreté) à l'échelle régionale. Cette politique innovatrice déclencha un mouvement régional d'imitation, ou "effet de démonstration" de la part des 16 autres *Comunidades Autónomas*. À la fin des années 1990, tous les mésogouvernements espagnols avaient mis en place des programmes régionaux de soutien au revenu combinant prestations d'aide sociale et politiques d'insertion (mesures de promotion de l'emploi et programmes de formation, essentiellement) (2001, 96).¹¹

Cet exemple illustre le rôle potentiel des mouvements nationalistes dans le processus d'inscription à l'agenda, tant sur le plan sub-étatique qu'étatique.

Avant de passer à nos études de cas, il convient de dissiper un malentendu possible au sujet de l'imbrication entre mobilisation nationaliste et protection sociale. Premièrement, le nationalisme sub-étatique n'est pas toujours porteur d'égalitarisme et de valeurs progressistes, tant s'en faut. Les aspects pour le moins conservateurs du programme du *Vlaams Blok* flamand et de l'Union nationale duplessiste illustrent ce fait. Certaines réalités économiques, culturelles et politiques peuvent influencer les positions idéologiques des mouvements nationalistes en matière de protection sociale. Par exemple, des facteurs culturels comme le poids des valeurs religieuses semblent jouer un rôle fondamental dans l'orientation idéologique des partis nationalistes. Les inégalités économiques entre les régions peuvent également colorer les luttes nationalistes dans le champ des politiques sociales. Dans le cas de régions économiquement favorisées comme la Catalogne et la Flandre, le conservatisme social peut s'enraciner dans un sentiment de domination économique. Les alliances politiques entre les partis nationalistes, les syndicats et certains mouvements sociaux peuvent également affecter l'orientation idéologique d'un mouvement nationaliste. Deuxièmement, il ne s'agit pas d'affirmer que les mouvements nationalistes qui s'identifient avec la gauche politique détiennent le monopole de la solidarité sociale dans les États multinationaux. Au Royaume-Uni comme au Canada, le progressisme affiché des mouvements nationalistes écossais et québécois ne saurait masquer la présence d'idées et de mouvements de gauche qui se manifestent tant au niveau étatique que sub-étatique. Au Canada, par exemple, les politiques lancées dans les années 1950 par le gouvernement CCF (*Co-operative Commonwealth Federation*) de la Saskatchewan jouèrent un rôle crucial dans l'avènement de l'assurance-hospitalisation dans ce pays (Maioni 1998). Quant au NPD (Nouveau Parti Démocratique) contemporain, il s'identifie toujours à l'idée d'une citoyenneté sociale forte, qui semble généralement se confondre avec celle d'un État central fort. Finalement, il faut distinguer entre la *rhétorique* progressiste de certains mouvements nationalistes

et les politiques votées par les partis nationalistes au pouvoir. Les coupures budgétaires adoptées sous le gouvernement péquiste de Lucien Bouchard (1996–2001) illustrent l'écart possible entre rhétorique progressiste et politiques sub-étatiques.

DEUX ÉTUDES DE CAS: LA BELGIQUE (FLANDRE) ET LE CANADA (QUÉBEC)

Inspirée du cadre analytique esquissé précédemment, cette section examine les liens entre nationalisme sub-étatique et protection sociale au Canada et en Belgique. L'étude de ces deux cas s'avère fort utile car elle souligne la complexité de ces liens ainsi que les différentes dynamiques politiques qu'ils peuvent engendrer.

Québec/Canada

Les politiques sociales ont commencé à jouer un rôle essentiel dans la constitution de l'identité québécoise durant et après la Révolution tranquille, avec l'avènement du nationalisme laïc axé sur les questions linguistiques. Ce nouveau nationalisme visait à moderniser la société québécoise et, plus particulièrement, à améliorer le statut socio-économique de Francophones encore largement maintenus dans une situation d'infériorité.¹² Afin de guider ce processus de modernisation, l'État est devenu l'agent privilégié de changement socio-économique. Notamment durant les deux premiers mandats du PQ, cet interventionnisme étatique a produit plusieurs politiques progressistes comme la hausse substantielle du salaire minimum et l'ajustement du système de taxation en faveur des moins nantis (McRoberts 1993, 267). Déjà, l'identité québécoise était politiquement construite autour de principes solidaristes.

Les liens entre l'identité québécoise et les politiques sociales sont devenus encore plus explicites au cours de la dernière décennie. Plusieurs des politiques introduites par le PQ depuis le référendum de 1995, par exemple l'assurance-médicament, ont acquis une grande importance

politique et symbolique pour le mouvement nationaliste. Selon le PQ, de tels programmes démontrent que les Québécois ont des valeurs distinctes de celles des autres Canadiens. Dans ce contexte, l'identité québécoise se trouve politiquement associée à des valeurs comme l'égalitarisme, la solidarité et la compassion. La campagne électorale de 2003 illustre le caractère politiquement contraignant de cette identité nationale axée sur la solidarité sociale. Durant la campagne, le PQ a tenté d'exploiter les liens entre identité québécoise et valeurs progressistes en soutenant l'idée d'un meilleur équilibre entre le travail et la famille: "Les partis qui vantent les vertus du marché et préconisent une réduction des protections sociales font passer les prérogatives du marché avant le bien-être des familles et des personnes qui les composent. Au Parti Québécois, nous disons non aux horaires atypiques et au travail envahissant qui enchaînent les parents à leur téléphone cellulaire et à leur paget" (Landry 2003). L'ADQ, quant à elle, a dû mettre de côté des propositions ouvertement néo-libérales comme les bons d'éducation et le taux d'imposition unique. Malgré cette volte-face, le parti de Mario Dumont n'a pas fait très bonne figure lors de l'élection; ses positions explicitement néo-libérales en faisaient un choix douteux pour défendre l'identité nationale des Québécois. Finalement, Jean Charest s'est présenté comme le meilleur défenseur du système public de santé hérité des années 1960. Le chef libéral a d'ailleurs semblé avoir tiré les leçons de sa décevante campagne électorale de 1998 car il s'est refusé à clairement définir la notion potentiellement néo-libérale de "réingénierie de l'État." Par cette stratégie, il entendait désamorcer les attaques du PQ, qui l'accusait de trahir le "modèle québécois" et, par le fait même, l'identité nationale de la province. Après l'élection du gouvernement libéral de Jean Charest, cette critique a rapidement refait surface alors que les premiers signes de "réingénierie" néo-libérale se sont manifestés à travers l'assouplissement des règles sur la sous-traitance et la hausse des frais pour les garderies subventionnées (Saint-Martin 2004).

Au Québec, la relation étroite entre nationalisme et protection sociale s'est aussi manifestée à travers un processus de mobilisation à l'encontre de l'État fédéral. Dans les années 1960 et 1970, les gouvernements québécois ont mis en avant l'argument selon lequel le caractère distinct de la société québécoise et la nécessité d'améliorer la situation économique des Francophones nécessitaient un important transfert de pouvoirs d'Ottawa vers Québec. C'est dans ce contexte, par exemple, que furent instaurées la Caisse de dépôt et placement et la Régie des rentes du Québec, un régime de retraite provincial qui s'harmonise avec la Régie des rentes du Canada tout en permettant à la province d'investir une partie des cotisations pour stimuler le développement économique québécois.¹³ Cette relation entre protection sociale et mobilisation nationaliste fut également omniprésente durant le référendum sur la souveraineté-association de 1980, alors que le PQ présentait son option comme une occasion de laisser à l'État québécois les coudées franches dans l'élaboration des politiques sociales.

Ce discours n'a fait que s'intensifier depuis les années 1980. Le PQ soutient par exemple que le gouvernement fédéral est à la fois néo-libéral et centralisateur, et que cela menace les politiques sociales progressistes du Québec et, en conséquence, l'intégrité même d'une nation québécoise définie comme solidaire. Dans ce contexte, le PQ soutient que l'indépendance est le meilleur moyen de préserver ces politiques: "Seule la souveraineté du Québec nous donnera la pleine maîtrise de notre développement social. Promouvoir une plus grande égalité, valoriser une participation plus significative, privilégier une approche globale des problèmes exigent qu'un seul gouvernement, le nôtre, définisse toutes les politiques" (Parti québécois 2000, 160). Dans son discours, le PLQ se réfère également à la relation apparente qui existe entre l'identité nationale québécoise et la protection sociale. Les Libéraux partagent avec le PQ l'idée qu'il existe au Canada un "déséquilibre fiscal" ayant un impact direct sur la capacité du Québec à préserver l'intégrité de son système public de santé et de ses

autres politiques sociales. C'est d'ailleurs dans cette optique que le gouvernement Charest a lancé un mouvement en faveur de la création d'un Conseil de la Fédération, un forum pouvant servir à définir un front commun des provinces face au gouvernement fédéral.

Finalement, le mouvement nationaliste québécois affecte le processus d'inscription à l'agenda dans le domaine des politiques sociales. En plus de la question du "déséquilibre fiscal" mentionnée précédemment, les exemples de l'impact du discours et de la mobilisation nationalistes sur l'inscription à l'agenda abondent. Par exemple, au nom de la solidarité nationale québécoise, le gouvernement du PQ a formulé les fameuses lois sur l'équité salariale et les garderies à 5\$ (maintenant 7\$) par jour. De telles mesures représentent des innovations susceptibles de faire école dans d'autres provinces ou, à tout le moins, de faire l'objet de références nombreuses dans les débats politiques provinciaux et fédéraux. En raison de facteurs électoraux et de l'accent porté sur le possible déclin du poids démographique du Québec dans le cadre de la fédération canadienne, le mouvement nationaliste québécois s'efforce également de maintenir les politiques familiales et la question de l'équilibre travail/famille au cœur du débat politique. Lorsqu'il se retrouve dans l'opposition, le PQ a généralement avantage à maintenir les questions de protection sociale à l'agenda politique pour embarrasser le Parti libéral, qui a tendance (sauf durant les campagnes électorales) à adopter une attitude plus ouvertement néo-libérale face à l'État social. Le PQ soutient également les syndicats et le mouvement féministe dans ses revendications, ce qui peut infléchir davantage l'agenda politique dans le sens d'un débat constant au sujet des questions de protection sociale.

Flandre/Belgique

En Flandre, il n'existe pas d'imbrication profonde entre identité nationale et protection sociale semblable à celle observée au Québec. L'identité flamande a des bases moins diverses que l'identité québécoise car elle est presque strictement ancrée

dans le phénomène linguistique.¹⁴ Au moins trois raisons peuvent expliquer cette absence de symbiose entre identité nationale et protection sociale. Premièrement, il existe un grand sentiment d'insécurité face à la survie de la culture flamande. Ce sentiment est demeuré vif bien que les Flamands, toujours dominants sur le plan démographique, soient également devenus le groupe linguistique le plus puissant politiquement au cours des trente dernières années. Le fait que le néerlandais ne soit pas considéré comme une langue internationale (à la différence du français ou de l'anglais) tout comme le poids de l'histoire des pratiques linguistiques en Belgique — qui accordaient peu de place au néerlandais — peuvent avoir contribué à cette situation. Deuxièmement, l'autonomie institutionnelle de la Flandre ne remonte qu'à une trentaine d'années, et le pouvoir formel du gouvernement flamand en matière sociale demeure limité. Ces conditions institutionnelles sont évidemment très différentes de celles qui prévalent dans la fédération canadienne. Finalement, la vie politique flamande — contrairement à la vie politique québécoise depuis les années 1960 — s'ancre traditionnellement au centre-droit. Le portrait typique du Flamand propagé par le nationalisme flamand est celui d'un entrepreneur qui peut aller de l'avant sans l'aide de l'État. Cette notion identitaire peut limiter l'association entre l'identité nationale et les politiques sociales puisque l'idée de programmes sociaux généreux se marie assez mal avec ce qui est décrit comme l'essence flamande. Contrairement au nationalisme québécois, le nationalisme flamand s'inscrit généralement dans une vision néo-libérale du rôle de l'État qui reflète à la fois la puissance économique flamande et le rayonnement politique considérable de la religion catholique.

Le nationalisme flamand pourrait éventuellement s'identifier davantage aux programmes sociaux sub-étatiques. Par exemple, le gouvernement flamand a institué en 2001 un programme de soins à domicile pour les personnes âgées et handicapées (*zorgverzekering*). La Communauté française n'a pu emboîter le pas faute d'avoir les moyens

financiers nécessaires. À long terme, il est fort possible que les divergences en matière de protection sociale entre les gouvernements des Communautés flamande et française, encore limitées par une gestion centralisée des assurances sociales (Sécurité sociale), façonnent les identités des deux communautés indépendamment des préférences idéologiques. Très certainement, la Sécurité sociale demeure centrale dans l'imaginaire belge des Francophones. Pour eux, fédéraliser, c'est-à-dire décentraliser, la Sécurité sociale dans le contexte d'un État où le gouvernement central a perdu presque toutes ses autres responsabilités signifierait la fin de la Belgique en tant que communauté politique.

Pourtant, c'est dans ce sens que s'oriente la mobilisation nationaliste flamande (Poirier et Vansteenkiste 2000). Contrairement à celle qui existe entre identité nationale et politiques sociales, la relation entre mobilisation territoriale et protection sociale est omniprésente en Flandre. Au cœur du discours nationaliste flamand, on trouve l'idée selon laquelle une Flandre riche subventionnerait une Wallonie pauvre, et ce, par le biais des programmes sociaux fédéraux. Selon un slogan nationaliste, chaque famille flamande offrirait annuellement en transferts sociaux l'équivalent d'une voiture neuve à une famille wallonne (Vaes 1998, 1974). Les Wallons sont accusés de coûter plus à l'État en raison de leurs mauvaises habitudes de vie qui résulteraient, par exemple, en des consultations médicales plus nombreuses en moyenne. En parlant de cet argument controversé, les partis flamands prônent la décentralisation (*splitsing*) de la Sécurité sociale.¹⁵ La logique est limpide: Flamands et Francophones forment deux groupes nationaux distincts, et la solidarité sociale ne saurait s'étendre au-delà de la frontière linguistique.

Le parti flamand qui formule cette position avec le plus de clarté est le *Vlaams Blok*, une formation nationaliste d'extrême droite qui, en matière sociale, favorise un modèle qui encourage les mères à rester au foyer. Le *Vlaams Blok* fait grand état des ruisseaux d'argent (*geldstromen*) qui couleraient de

la Flandre vers la Wallonie pour se perdre dans un marasme socialiste.¹⁶ Sa solution optimale est l'indépendance de la Flandre; en attendant, il suggère la fédéralisation de la Sécurité sociale. Sa réplique à ceux qui l'accusent de ne pas faire preuve de solidarité envers les Francophones renvoie à l'essence même du discours nationaliste: en tant que nation, les Flamands n'ont ni plus ni moins d'obligations envers les Francophones de Belgique qu'ils n'en ont envers les autres peuples du monde. En fait, le *Vlaams Blok* soutient que couper les transferts fiscaux vers la Wallonie rendrait service aux Wallons car cela pourrait les responsabiliser! Le programme du *Vlaams Blok* est une quasi caricature de l'argument nationaliste traditionnel en faveur de la décentralisation de la Sécurité sociale. Mais il faut prendre son programme au sérieux car le *Vlaams Blok* obtient environ 20% d'appui électoral en Flandre. De plus, les autres partis politiques flamands — surtout les Libéraux et Chrétiens-Démocrates — adoptent une logique semblable tout en employant un langage moins coloré et en formulant des objectifs apparemment moins radicaux. Pour ces partis, le but ultime de la fédéralisation de la Sécurité sociale est la réalisation d'un modèle de type confédéral qui assurerait à la nation flamande le contrôle de tous les outils considérés nécessaires à son développement économique et social. Mais comme la Flandre est la région la plus riche du pays, la croisade nationaliste en faveur de la décentralisation prend un sens nettement conservateur et néo-libéral.

En ce qui concerne l'inscription à l'agenda, le nationalisme flamand n'a pas joué de rôle majeur au-delà de la question de la décentralisation de la Sécurité sociale, qui n'aurait jamais été soulevée de manière aussi dramatique sans mobilisation nationaliste flamande. Mais comme la dynamique politique belge favorise la décentralisation, le gouvernement fédéral, toujours dirigé par un premier ministre flamand même si l'exécutif fonctionne de manière consociative,¹⁷ ne cherche en rien à contrer l'influence des entités fédérées en répliquant à leurs politiques, comme cela se produit

régulièrement au Canada. Les politiques flamandes pourraient un jour influencer l'agenda social de la Communauté française mais, pour l'instant, ses capacités budgétaires limitées et sa situation économique défavorable limitent sa marge de manœuvre politique.

Mais, tel que souligné plus haut, le nationalisme flamand a placé un enjeu des plus fondamentaux à l'agenda politique belge en questionnant le bien-fondé d'un système d'assurances sociales fédéral. Depuis quelques décennies, la vie politique belge est en effet traversée par la question de la fédéralisation de la Sécurité sociale. Cet enjeu demeure souvent implicite dans le discours politique (Baudewyns et Dandois 2003). Néanmoins, il conditionne la dynamique politique belge car le spectre de la décentralisation de la protection sociale incite les politiciens francophones à accepter la décentralisation dans d'autres domaines d'intervention de l'État pour éviter la fédéralisation de la Sécurité sociale, dernier rempart de l'unité nationale et de la solidarité économique belges.¹⁸

Discussion

Les cas flamand et québécois montrent que le nationalisme sub-étatique et l'État social peuvent s'articuler de manière à affecter à la fois la formulation des revendications nationalistes et l'élaboration des politiques sociales. Nos deux études de cas suggèrent également qu'une telle interaction prend différentes formes d'un État et d'une région à l'autre. Pour mieux comprendre les différences entre ces deux cas, il convient d'identifier des facteurs susceptibles de conditionner la relation entre le nationalisme sub-étatique et la protection sociale. Bien que cette discussion concerne notre analyse des cas belge et canadien, les éléments théoriques esquissés ici pourraient guider de futures recherches sur l'interface entre identité nationale et protection sociale.

Un facteur qui paraît affecter directement la relation entre nationalisme sub-étatique et protection sociale en Belgique et au Québec est le contexte

institutionnel. L'une des raisons pour lesquelles les liens entre identité nationale et protection sociale sont plus forts au Québec qu'en Flandre est institutionnelle: la fédération canadienne confère plus de pouvoir en matière sociale à ses entités fédérées, et elle le fait depuis plus longtemps, que l'État belge. En Belgique, l'intensité du conflit entre Flamands et Francophones autour de la fédéralisation de la Sécurité sociale découle aussi grandement de facteurs institutionnels. La fédération belge est maintenant si décentralisée que les Francophones considèrent qu'un compromis à ce sujet détruirait presque complètement l'identité belge. Pour les Flamands, l'apparente transformation de la Belgique vers un modèle confédéral rendrait la centralisation de la Sécurité sociale complètement anachronique. L'impact fort limité des décisions et des programmes sociaux flamands sur le processus belge d'inscription à l'agenda découle aussi, du moins en partie, de la structure institutionnelle puisque la faiblesse du gouvernement central l'empêche d'entrer en compétition avec les entités fédérées. Plus précisément, la dynamique du changement institutionnel en Belgique fait que le gouvernement central n'a pas la *volonté* de faire concurrence aux autres paliers de gouvernement. Au Canada, l'équilibre entre les deux principaux paliers de gouvernement inhérent au fédéralisme inter-étatique (Théret 2002) de même que la présence d'un gouvernement fédéral qui s'efforce de préserver l'unité politique du pays, favorisent une compétition ouverte entre Québec et Ottawa en matière de protection sociale. Cette compétition est probablement exacerbée par la relation étroite qui se fait jour entre l'identité nationale canadienne et les politiques sociales. En effet, cette identité est elle-même liée à la protection sociale, l'existence d'un système universel d'assurance maladie servant de marqueur identitaire susceptible de distinguer le Canada de son puissant voisin États-Unis (Brodie 2002).

Un autre facteur qu'il faut prendre en considération pour comprendre les différences entre la Belgique et le Canada est de nature économique. Il est fort à parier que si la Flandre était moins nantie

que la Wallonie, les revendications du nationalisme flamand seraient moins conservatrices ou, à tout le moins, différentes. De même, la dynamique de développement économique en Belgique limite la capacité d'agir de la Wallonie, qui ne peut inscrire à son agenda politique le programme de soins à domicile développé par le gouvernement flamand. Au Canada, les variables économiques affectent moins clairement la relation entre le nationalisme québécois et la protection sociale. Sans être la province la plus pauvre de la fédération, le Québec bénéficie directement du programme fédéral de péréquation tout en agitant sans cesse le spectre du "déséquilibre fiscal" entre Ottawa et les provinces.

Finalement, il ne faut pas négliger l'importance des facteurs idéologiques. Le fait que la vie politique québécoise soit, depuis les années 1960, laïcisée et plutôt orientée vers le centre-gauche favorise une plus grande activité étatique dans le domaine de la protection sociale. En conséquence, un système de protection sociale généralement plus généreux que ceux des autres provinces canadiennes (Bernard et Saint-Arnaud 2004) peut intégrer l'identité nationale plus facilement qu'en Flandre, où la vie politique est marquée par le conservatisme religieux et orientée davantage vers le centre-droit, et où le gouvernement intervient moins en matière sociale. Par contre, il ne faudrait pas exagérer le poids de ce type de facteur. La logique nationaliste veut que la communauté ayant accès aux fruits de la solidarité collective soient strictement définie. En conséquence, même des partis nationalistes d'extrême droite comme le *Vlaams Blok* se préoccupent de protection sociale, ne serait-ce que pour en rationner la distribution.

Beaucoup de travail reste à accomplir pour pleinement saisir l'articulation entre nationalisme sub-étatique et protection sociale. En identifiant les trois manières principales dont cette articulation se manifeste et en soulignant les facteurs susceptibles d'expliquer les différences entre les situations nationales, cet article entend amorcer un débat théorique autour d'une question largement absente

des travaux universitaires sur le nationalisme et sur la protection sociale. À l'avenir, les arguments théoriques développés ici pourraient orienter de nouvelles études empiriques susceptibles d'enrichir encore davantage notre connaissance au sujet d'une réalité omniprésente au Canada et dans d'autres États multinationaux.

NOTES

Les auteurs remercient les évaluateurs de la revue pour leurs commentaires. Le projet de recherche à l'origine de cet article est soutenu financièrement par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

¹Le concept de nationalisme sub-étatique renvoie à un mouvement nationaliste cherchant à acquérir ou à préserver, pour la communauté qu'il dit représenter, une forme d'autonomie politique.

²Le travail de Nicola McEwen (2001) représente toutefois une exception à cet égard. Dans un chapitre récent, Keith Banting (1999) a aussi abordé la question du lien entre identité nationale et politiques sociales. Pour ce qui est de la question de la relation entre la politique identitaire et la protection sociale, voir Rice et Prince (2000). Finalement, Janine Brodie a exploré le lien entre l'identité canadienne et la protection sociale (2002).

³Pour une intéressante discussion en ce sens, dans le langage de la citoyenneté, voir Turgeon et Papillon (2003).

⁴En ce qui concerne le Québec, voir McRoberts (1993). Pour ce qui est de l'Espagne, voir Conversi (1997). Au sujet de la Belgique: McRae (1986). L'Écosse est ici une exception puisque la question linguistique n'y apparaît pas comme essentielle car la vaste majorité de la population écossaise parle aujourd'hui l'anglais. Pour ce qui est du cas écossais, on se rapportera tout de même à McCrone (2001).

⁵Ce point a notamment été souligné par McEwen (2001).

⁶Cette caractéristique est au centre de la définition du nationalisme proposée par Benedict Anderson (1991).

⁷"[Social Policy] is both the vehicle whereby common ideals can be expressed and the means whereby a society consciously reproduces its own identity."

⁸Ceci étant dit, la langue gaélique, bien que pratiquée par une minorité de la population, représente néanmoins un marqueur identitaire important. D'après un sondage réalisé en 1999, par exemple, 43% de la population écossaise était fière ou très fière de cette langue: McCrone (2001, 147). Il est à noter qu'au Canada comme en Écosse, le système de santé public est souvent considéré comme une source d'identité nationale à l'échelle du pays.

⁹“[T]he list of subjects or problems to which governmental officials, and people outside of government closely associated with those officials, are paying some serious attention at any given time.”

¹⁰“[The] set of conceivable subjects to the set that actually becomes the focus of attention.”

¹¹“In 1988, the Basque Government announced the implementation of a regional Plan de Lucha contra la Pobreza (Programme against Poverty). This innovative policy sparked off a regional mimesis, or ‘demonstration effect,’ on the part of the other 16 Spanish Comunidades Autónomas. By the end of 1990s, all Spanish mesogovernments had implemented regional programmes of minimum income, which combine means-tested cash benefits with policies of social insertion (employment promotion and vocation training schemes, primarily).”

¹²Sur la transformation du nationalisme au Québec, voir Louis Balthazar (1986).

¹³Au sujet du processus de négociation fédéral-provincial menant à l'avènement de la Régie des rentes du Québec, voir Simeon (1972). Depuis sa création au milieu des années 1960, la Caisse de dépôt et placement du Québec a suscité (et suscite encore) beaucoup de controverse. Au début des années 1980, par exemple, le gouvernement fédéral reprochait à la Caisse d'être un outil partisan aux mains des nationalistes (Brooks et Tanguay 1985). Investissant désormais massivement sur les marchés financiers internationaux, la Caisse a encore récemment été accusée de mauvaise gestion (Arbour 2002).

¹⁴Sur le nationalisme flamand, voir Deschouwer (1999/2000).

¹⁵Agalev, le parti vert flamand, s'oppose à la fédéralisation de la Sécurité sociale. Les Socialistes flamands, en partie parce qu'ils craignent qu'une telle option entraîne des politiques néo-libérales, sont moins

enthousiastes à l'endroit d'une scission de la Sécurité sociale que les Libéraux et les Chrétiens-Démocrates. Voir Vaes (1998, 175).

¹⁶Voir le programme du parti (Vlaams Blok 2003, 7).

¹⁷Un texte de référence au sujet du système politique belge est celui de Fitzmaurice (1996).

¹⁸Sur les plus récentes réformes, voir Verdonck et Deschouwer (2004).

RÉFÉRENCES

- Anderson, B. 1991. *Imagined Communities*, seconde édition. Londres: Verso.
- Arbour, P. 2002. “Détournement de mandat,” *La Presse*, 28 mars.
- Balthazar, L. 1986. *Bilan du nationalisme au Québec*. Montréal: L'Hexagone.
- Banting, K. 1999. “Social Citizenship and the Multicultural Welfare State,” dans *Citizenship, Diversity, and Pluralism: Canadian and Comparative Perspectives*, dir. A.C. Cairns et al. Montréal et Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Baudewyns, P. et R. Dandoy. 2003. “Federalism and Social Security in Belgium.” Texte présenté au séminaire du European Consortium for Political Research, “The Welfare-State and Territorial Politics,” Edinburgh, 28 mars–2 avril.
- Bernard, P. et S. Saint-Arnaud. 2004. “Du pareil au même? La position des quatre principales provinces canadiennes dans l'univers des régimes providentiels,” *Cahiers canadiens de sociologie* 29(2):209-40.
- Bourque, G., J. Duchastel et J. Beauchemin. 1994. *La société libérale duplessiste, 1944-1960*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Brodie, J. 2002. “An Elusive Search for Community: Globalization and the Canadian National Identity,” *Review of Constitutional Studies* 7(2):153-77.
- Brooks, S. et A.B. Tanguay. 1985. “Quebec's Caisse de Depot et Placement: Tool of Nationalism?” *Canadian Public Administration* 28(1):99-119.
- Conversi, D. 1997. *The Basques, the Catalans and Spain: Alternative Routes to Nationalist Mobilisation*. Londres: Hurst.
- Curtice, J. et al., dirs. 2002. *New Scotland, New Society?* Edinburgh: Polygon.
- Deprez, K. et L. Vos, dirs. 1995. *Nationalism in Belgium:*

- Shifting Identities, 1780-1995*. New York: St. Martin's Press.
- Deschouwer, K. 1999/2000. "Comprendre le nationalisme flamand," *Fédéralisme-Régionalisme*:81-91.
- Deutsch, K. 1966. *Nationalism and Social Communication: An Inquiry into the Formation of Nationality*. Cambridge: MIT Press.
- Fitzmaurice, J. 1996. *The Politics of Belgium. A Unique Federalism*. Londres: Westview.
- Gagnon, A.-G. et J. Tully, dirs. 2001. *Multinational Democracies*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Guibernau, M. et J. Hutchinson, dirs. 2001. *Understanding Nationalism*. Cambridge: Polity Press.
- Jenson, J. 1997. "Fated to Live in Interesting Times: Canada's Changing Citizenship Regimes," *Revue canadienne de science politique* 30(4):627-44.
- Keating, M. 1996. *Nations against the State: The Politics of Nationalism in Quebec, Catalonia and Scotland*. Londres: MacMillan.
- Kingdon, J.W. 1995. *Agendas, Alternatives, and Public Policies*, seconde édition. New York: HarperCollins.
- Landry, B. 2003. "Bâtir le Québec de demain." Allocution prononcée lors du Congrès national du Parti québécois, 1^{er} février.
- Maioni, A. 1998. *Parting at the Crossroads: The Emergence of Health Insurance in the United States and Canada*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- McCrone, D. 2001. *Understanding Scotland: The Sociology of a Nation*, seconde édition. Londres: Routledge.
- McEwen, N. 2001. "The Nation-Building Role of State Welfare in the United Kingdom and Canada," dans *The Dynamics of Decentralization: Canadian Federalism and British Devolution*, dir. T.C. Salmon et M. Keating. Montréal: McGill-Queen's University Press.
- _____. 2002. "State Welfare Nationalism: The Territorial Impact of Welfare State Development in Scotland," *Regional and Federal Studies* 12(1):66-90.
- McRae, K.D. 1986. *Conflict and Compromise in Multilingual Societies: Belgium*. Waterloo: Wilfrid Laurier University Press.
- McRoberts, K. 1993. *Quebec: Social Change and Political Crisis*. Toronto: McClelland & Stewart.
- Miller, D. 1995. *On Nationality*. Oxford: Clarendon Press.
- Moreno, L. 2001. "Europeanization and Decentralization of Welfare 'Safety Nets'," dans *What Future for Social Security? Debates and Reforms in National and Cross-National Perspective*, dir. J. Clasen. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Paquin, S. 2001. *La revanche des petites nations. Le Québec, l'Écosse et la Catalogne face à la mondialisation*. Montréal: VLB éditeur.
- Parti québécois. 2000. *Programme du parti québécois*. Québec: Parti québécois.
- Poirier, J. et S. Vansteenkiste. 2000. "Le débat sur la fédéralisation de la sécurité sociale en Belgique," *Revue belge de sécurité sociale* 2:331-79.
- Rice, J.J. et M.J. Prince. 2000. *Changing Politics of Canadian Social Policy*. Toronto: University of Toronto Press.
- Saint-Martin, D. 2004. "La réforme de l'État-providence: l'État social québécois n'a pas été producteur que de corporatismes mais aussi d'identité," *La Presse*, 8 janvier, p. 8.
- Simeon, R. 1972. *Federal-Provincial Diplomacy: The Making of Recent Policy in Canada*. Toronto: University of Toronto Press.
- Théret, B. 2002. *Protection sociale et fédéralisme: L'Europe dans le miroir de l'Amérique du Nord*. Bruxelles: P.I.E.-Peter Lang / Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Turgeon L. et M. Papillon. 2003. "Nationalism's Third Way? Comparing the Emergence of Citizenship Regimes in Quebec and Scotland," dans *The Conditions of Diversity in Multinational Democracies*, dir. A.-G. Gagnon, M. Guibernau et F. Rocher. Montréal: The Institute for Research on Public Policy.
- Vaes, B. 1998. "Un divorce de la sécurité sociale?" dans *Où va la Belgique? Les soubresauts d'une petite démocratie européenne*, dir. M. Martiniello et M. Swyngedouw. Paris: L'Harmattan.
- Vaillancourt, Y. 1988. *L'évolution des politiques sociales au Québec (1940 - 1960)*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Verdonck, M. et K. Deschouwer. 2004. "Patterns and Principles of Fiscal Federalism in Belgium," *Regional and Federal Studies* 13:91-110.
- Vlaams Blok. 2003. *Een toekomst voor Vlaanderen*. Bruxelles: Vlaams Blok.

